GRANDE ÉPURATION DES JACOBINS PAR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

GRANDE ÉPURATION DES JACOBINS PAR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Les Jacobins ayant refusé de s'épurer malgré les cris de toute la France, il a bien fallu que quelques autres travaillassent à cette dégoûtante opération : la convention nationale a en conséquence chargé, par son décret du 22 vendémiaire, le tribunal révolutionnaire de cette fameuse opération, tant promise et si négligée. Il paroît qu'il s'en occupe tout de bon, car, afin de couper court à toute discussion, il a demandé qu'il y eut désormais deux tribunes, l'une, à l'ancien local des Jacobins, rue Honoré ; l'autre, à la place de la Révolution, près la statue de la liberté. La premiere sera abandonnée à ces patriotes indignes du nom de Jacobins, qui ont l'imbécillité de penser que la vertu, la justice et l'humanité sont de tous les tems, de tous les âges ; qu'il n'y a point d'aristocratie à détester le vol, le brigandage et

l'assassinat, à prêcherla soumission aux loix, à aimer sincèrement la patrie et la liberté, à se réunir aux représentans qui veulent sauver la république et à crier *vive la convention*.

On peut bien s'imaginer qu'une pareille façon de penser est trop vile, trop abjecte, trop éloignée des grands principes de Robespierre, pour convenir à ses compagnons d'armes, et à ceux qui ont des prétentions à sa succession. Elle exciteroit des trouble de la part des patriotes *brûlans* qui, sans contredit, sont les seuls patriotes de la république. Ce contraste d'opinion entre ceux qui demandent la garantie des propriétés, et ceux qui prétendent *avec raison* qu'elles ont été trop longtems dans les mêmes mains, et qu'il n'y auroit pas de mal à ce qu'elles passassent dans les leurs; entre les modérés qui veulent faire chérir la révolution, et rendre la liberté commune à tous les Français, et ces braves septembriseurs qui prouvent que la révolution n'est faite que pour eux, que le triomphe de la république est de s'aliéner tous les cœurs, et que la liberté ne doit être qu'un mot pour ceux qui n'ont pas volé, pillé, égorgé, fusillé ou noyé; ce contraste d'opinion, dis-je, pourroit avoir des suites fâcheuses, sur-tout pour les hommes qui n'assassinent pas. C'est pourquoi la tribune de la place de la Révolution ne sera occupée que par les meilleurs Jacobins qui aient jamais existé.

C'est-là qu'il faudra entendre les belles motions qui se feront; il n'y en aura pas une qui ne soit dans le même sens, et les orateurs

réuniront les applaudissemens de tout l'auditoire. Vous serez peut-être curieux de savoir quels seront les héros qui doivent y figurer ; comme le scrutin épuratoire est commencé, que la liste des candidats est affichée, et que leurs principes sont bien notoire, il est aisé de connoître ceux qui passeront à leur tour.

Le premier qui doit se présenter est le philantropique Carrier ; voici à-peu-près le discours qu'il doit faire en présence des commissaires épurateurs : « Citoyens, le bruit de mes
» exploits ayant retenti dans toute la France,
» je ne vous en ferai pas le détail inutile,
» vous les connoissez tous ; mais je vais vous
» les réunir sous un seul point de vue. J'ai
» ruiné Nantes, j'ai volé et fait voler, j'ai tué
» et fait tuer, j'ai massacré et j'ai fait mas-
» sacrer, j'ai fait incendier indistinctement
» et la maison du citoyen et celle du rébelle ;
» comme l'eau est le remede naturel du feu,
» j'ai fait noyer tous ceux qui venoient dans
» mes bras chercher un refuge contre la
» flamme. Les vieillards, les femmes, les
» filles, les enfans, ceux-même qui n'étoient
» pas nés ; tous ont péri par mes ordres. Ni
» les cris de la nature, ni les plaintes de l'in-
» nocence, ni les soupirs de la vieillesse, ni
» les larmes de l'enfance, n'ont pu ébranler
» mon patriotisme ; j'étois même si peu affecté
» de toutes ces opérations, qu'elles ne m'ont
» pas fait un instant interrompre mes plaisirs,
» et que j'étois enfermé avec deux aimables
» Jacobines à qui rien ne manquoit, lorsque
» le peuple de Nantes mouroit de faim. Je

» pense que je n'ai pas besoin d'en dire da-
» vantage, pour prouver que je n'ai cessé
» d'être digne de siéger parmi les Jacobins
» d'aujourd'hui, et d'occuper un des premiers
» la nouvelle tribune ».

Un discours aussi énergique et aussi concluant entraînera les suffrages, et sans hésiter, toutes les voix se réuniront pour admettre Carrier au nombre des freres qui doivent figurer à la nouvelle salle, place de la Révolution, près le pont tournant.

A sa récommendation, seront aussi admis Grand-Maison, Bologniel, Goullin, Joly, et autres honorables exécuteurs des ordonnances à la Carrier.

Le second orateur qui se présentera pour l'épuration sera Fouquier-Thinville : « Je ne
» veux pas, dira-t-il, me comparer au frere
» Carrier; cependant j'ai aussi mon petit mé-
» rite. Il est vrai que je n'étois point en chef,
» mais il seroit difficile de trouver un subal-
» terne plus soumis et plus intelligent, un
» exécuteur plus fidele des ordres de Robes-
» pierre; j'avois soin de lui fournir les listes,
» il me les renvoyoit apostillées, et j'agissois
» en conséquence. Quoique nous fussions à-
» peu-près sûrs de tous nos jurés et des spec-
» tateurs que nous réunissions, j'avois grand
» soin de mettre de côté toutes les pieces qui
» ne prêtoient point à une interprétation cri-
» minelle et d'écarter les témoins qui auroient
» pu déposer en faveur des accusés. J'ai su
» étouffer l'humanité et fermer l'oreille à la
» justice. Digne valet de Robespierre; je sur-

» passois quelquefois ses desirs. Si Joly fut à » Nantes le grand pourvoyeur de Carrier et » compagnie, j'étois à Paris celui de Robes- » pierre et de la guillotine. Il est vrai que je » n'ai en tout fait périr que trois ou quatre » milliers d'hommes, au lieu que Carrier peut » en compter 40 mille. Mais je n'avois point » comme lui l'avantage des noyades, des fu- » sillades et des incendies, je n'avois que la » guillotine, et elle va si lentement cette ma- » lheureuse guillotine, que si les projets de » Robespierre avoient réussis, nous eussions » été forcés d'avoir recours aux grands moyens » d'expédition, dont Collot - d'Herbois et » Carrier nous ont donné l'exemple ».

Ce discours ne satisfera pas tout-à-fait l'auditoire ; quelques membres de la société accuseront Fouquier d'avoir eu de la foiblesse dans la nuit du 9 au 10 thermidor, et d'avoir nagé entre deux eaux jusqu'à une heure du matin ; mais toutes ces pécadilles bien examinées, les commissaires épurateurs, considérant qu'elles ne peuvent être mises en balance avec les services réels rendus par Fouquier-Thinville à l'illustre société des égorgeurs, arrêteront qu'il a mérité la parole à la tribune neuve, et qu'en conséquence la salle de la place de la Révolution doit lui être ouverte. Fouquier, après avoir baissé la tête avec dignité, s'acheminera majestueusement vers ce poste d'honneur.

Le troisieme sera Lebon ; il recueillera les applaudissemens d'un nombreux auditoire. En arrivant, il demandera si *son poulailler est plein, et si sa provision est faite*. Sur la ré-

ponse négative, il donnera l'ordre d'aller la faire à Arras ; il désignera la rue qu'on doit dégarnir, et n'oubliera pas de commander pour victime la malheureuse que l'espoir de sauver son époux a livrée à ses desirs ; en sortant de ses bras il la fera marcher à l'échafaut.

Ces ordres délirans, effet du souvenir de la souveraine puissance qu'il a exercée dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, suffiront pour donner l'idée de ses talens ; ils prouveront combien il est encore disposé à faire égorger les compagnons de son enfance, les parens, les amis qui l'ont nourri et élevé, les maîtres qui ont donné des soins inutiles à son éducation, les femmes et les filles qui ont résisté à ses sollicitations lorsqu'il étoit prêtre et confesseur ; enfin tous les habitans des lieux qui l'ont vu naître et des villes circonvoisines.

Les commissaires ne pouvant se refuser à l'évidence lui accorderont la premiere place après Carrier parmi les freres coupe-têtes, et lui donneront la parole pour aller faire le détail de ses prouesses, et haranguer les spectateurs à la nouvelle tribune. Il partira après avoir salué la commission du S. N. D. D. le plus énergique.

C. . . . d'H. . . . paroîtra ensuite. » J'ai bien » quelque chose à me reprocher, pour avoir » prêché l'humanité et l'indulgence dans mon » almanach du Pere Gérard ; mais vous me » pardonnerez aisément quand vous saurez » que je ne l'ai fait que pour museler les » patriotes, que pour m'attirer leur con- » fiance et les égorger ensuite en gros et en

» détail. Ne me reprochez point mon silence
» depuis un mois, il est bon quelquefois de
» se faire oublier ; c'est là le moyen de se
» faire oublier, c'est le moyen de se mé-
» nager sourdement l'occasion de remonter
» sur sa bête, Au surplus, j'ai eu de tout tems
» l'habitude de hurler avec les loups. Quand
» les tuenrs d'aujourd'hui étoient les valets
» des grands, je les flagornois de mon mieux.
» Le gros ci devant de Provence, étoit mon
» astre, mon soleil, et sa cour étoit composée
» de toutes mes constellations. Depuis le vent
» a changé, et je me suis rangé sous les dra-
» peaux de Robespierre ; bientôt mes exploits
» ont mérité sa confiance, et je puis me flatter
» qu'il ne pouvoit guère la mieux placer.
» Jettez les yeux vers Lyon, vous verrez si
» mon cœur n'étoit pas bien jacobin, bien
» vindicatif, bien altéré de sang. Les hommes,
» les femmes, les manufacturiers, leurs ou-
» vriers, les riches comme les sans-culottes,
» les maisons même, tout ce qui existoit dans
» cette ville, m'a rendu compte des coups
» de sifflets qui jadis avoient si désagréa-
» blement affecté mon oreille : tout a éprouvé
» ma vengeance. Si j'ai cessé un moment
» d'être du parti de Robespierre, c'est que
» j'ai une répugnance insurmontable pour
» la guillotine. Je n'ai pas pour cela cessé
» d'être jacobin ; mais je me croyois bien
» capable de le remplacer et même de le
» surpasser ; témoins les guillotinés des quatre
» dernieres décades de son regne ; il ne venoit
» plus au comité, et cependant jamais les

» expéditions n'ont été plus nombreuses. Si
» jamais je parviens à rentrer au comité de
» Salut-public, croyez que nos sœurs des
» tribunes ne manqueront pas de récréations;
» je promets tous les jours spectacle gratuit
» et deux ou trois exécutions à la lyonnaise...«
Ici les applaudissemens des freres postulans interromperont l'orateur, et la commission épuratoire l'enverra à la nouvelle salle où il recevra l'accolade fraternelle du président Carrier.

» Y a-t-il encore, s'écriera tout-à-coup
» Da..., des peintres, des savans qui pré-
» tendent m'empêcher d'être le plus grand
» homme de la France, de l'univers; quel-
» ques-uns doutent-ils que j'ai effacé avec
» ma brosse le Guide, Raphaël et Rubens?
» Nommez-moi, nommez-moi les insolens,
» que je les fasse incarcérer et guillotiner.
» Je ne connois d'autre mérite que celui
« de barbouiller en noir et en rouge; aussi,
» dès que j'en aurai le tems, j'acheverai le
» tableau que j'ai esquissé de la guerre de
» la Vendée pour en faire hommage à la
» société. C'est bien dommage que mon ami
» Robespierre soit mort quelques jours trop
» tôt, il m'auroit fourni les moyens d'im-
» mortaliser mon pinceau. J'aurois travaillé
» d'après nature l'incendie de Rome par
» Néron; le feu auroit été mis à la biblio-
» theque nationale; de-là gagnant rapidement
» les trois quartiers de Paris, il m'auroit
» fourni de quoi échauffer mon imagination.
» Quel malheur d'avoir perdu un pareil pro-

» tecteur et d'être réduit à l'espoir de lui
» donner bientôt un successeur ! »

Ce transport généreux, ce noble enthousiasme du peintre D. . . . pour les progrets de son art, lui concilieront toutes les voix, et il sera admis sans débats dans la société épurée des Jacobins.

Arrivera ensuite le modeste V...riche, de soixante année de vertus. A l'aspect de son manteau, il se manifestera quelques murmures dans les tribunes et dans l'assemblée ; mais il s'en dépouillera, et se montrant à découvert, il ne tardera pas à faire revenir sur son compte les esprits les plus prévenus. Il donnera ensuite le précis de sa vie politique et privée. Il rappellera tout ce qu'il a fait et dit à l'assemblée constituante en faveur du royalisme et citera sur-tout cette profession de foi, dont ce perfide Fréron s'est avisé de lui faire un crime dans son numéro 4 de l'Orateur du peuple. Il prouvera par-là qu'en favorisant les projets de Robespierre, il n'a point changé de système, et que son plan a toujours été l'établissement ou la conservation du gouvernement despotique ; mais, comme pour être admis dans une société aussi illustre et aussi recommendable, à tous égards, que celle des Jacobins, il ne suffit pas d'avoir eu de bonnes intentions, qu'il faut aussi les avoir prouvées par des actions. Il tirera de sa poche l'extrait de ses soixante années de vertus, et donnera lecture des lettres qu'il a écrites à son cher Fouquier de Thinville, au sujet des habitans de Pamiers condamnés le 23 prairial par les

bouchers de Robespierre ; il observera que s'il s'est servi dans le cours de ses lettres de la formule *foi de républicain*, pour garantir la réalité du crime de ces individus, on doit bien penser que ce n'est que pour la forme, et afin de ne rien engager du sien, puisque dès 1791 il nous a déclaré qu'il détestoit le système républicain. Il voudra entrer dans quelques détails sur ses relations avec le même Thinville pour les expéditions qui se sont faites pandant que Robespierre boudoit ses confreres en guillotinnades, mais sur l'observation que le récit d'exploits aussi nombreux entraîneroit trop de tems, et seroit contraire aux règles de l'égalité puisqu'il démontreroit dans le frere V.....r une supériorité de mérite à laquelle tous les Jacobins ne seroient point dans le cas de prétendre; et sur la déclaration des jurés d'épuration portant que leur conscience est suffisemment éclairée, le tribunal prononcera à l'unanimité l'admission du postulant dans la société régénérée des freres coupe-têtes.

» Il me faut cinq têtes, dira en entrant » un ivrogne, les yeux rouges de vin, de » colere et de sang, il m'en faut cinq. Ar- » rangez-vous comme vous l'entendrez, » pourvu que je les aye ; car je ne capitule » pas à moins ». Puis s'arrêtant tout-à-coup et regardant autour de lui, » où est-il donc, » dira-t-il, je croyois le rencontrer ici ce » président contre-révolutionnaire qui a osé » prétendre qu'un député comme moi pouvoit » avoir tort quand il étoit saoul et qu'il alloit » battre un factionnaire ; qu'il vienne, je

» veux l'envoyer à Carrier pour qu'il apprenne
» qu'un ami de Robespierre en mission avoit
» droit d'insolence et d'impunité, et que c'est
» un crime de lèze-Nation que de refuser les
» soufflets et les coups de canne qu'il lui plaît
» d'administrer ; il lui apprendra encore que
» l'on n'est pas moins coupable de faire la
» grimace quand il ordonne de guillotiner,
» fusiller, sabrer, noyer, voir même brûler
» qui bon lui semble. Lorsque Carrier l'aura
» mis à la raison à coups de sabre, j'espere
» qu'il ne sera plus aussi récalcitrant, et
» qu'il ne chicannera pas sur le plus ou
» le moins de têtes orléanaises que je voudrai
faire abattre ». A ces mots chacun reconnoîtra
Léopard B.... n. Un doux murmure annoncera la satisfaction des spectateurs, et préviendra la décision des commissaires qui admettront sans difficulté le héros d'Orléans.
B..... n avant de se retirer, obtiendra la
parole contre l'usage. » Je vous dénonce un
» certain Fréron ; je ne crois pas qu'il ose
» se présenter, mais si le cas arrivoit, gardez-
» vous bien de nous l'envoyer ; qu'il reste avec
» son orateur du peuple, avec Merlin, Tal-
» lien, Baralere et autres lâches amis de la
» Convention et des mœurs. Il nous faut des
» hommes plus décidés, plus fermes en prin-
» cipes. N'a-t-il pas osé ce Fréron prétendre
» que j'étois un assassin, parce que Fouquier
» de Thinville et les jurés ont été plus trai-
» tables que Montané, et qu'ils m'ont accordé
» neuf têtes au lieu de cinq que ce président
» me refusoit ! N'a-t-il pas encore imprimé

» que j'étois un voleur, parce que, parmi » les décorations que j'ai fait transporter du » garde-meuble de Versailles chez moi, il » s'est trouvé par hasard un tapis, une ar- » moire et quelques autres bagatelles inutiles » dans le magasin, et qui seront d'un grand » service dans mon ménage. Il ne tardera » pas à dire encore que j'ai enlevé certains » ferremens de Trianon et plusieurs objets » d'ornemens de ce charmant boudoir d'An- » toinette, que *mon adorable sœur* regrettoit » tant de ne pouvoir emporter en entier. Vous » voyez bien qu'après un tel scandale, il est » impossible que je le souffre auprès de moi. » Je vous engage donc, pour la paix de notre » société, à le renvoyer à l'ancienne salle, » puisque je pars pour la nouvelle ».

Celui qui paroîtra ensuite ne sera pas moins célebre que ceux qui l'auront précédé. Ce sera le fameux président et fondateur du club des *Tape-dure*, de la compagnie de Ronsin, Momoro, Vincent, Hébert, Lavalette, Grammont, etc. « Croyez, dira Chr. . ., que si je » n'ai pas été épuré avec la bande de mes an- » ciens confreres, ce n'est pas que mes ex- » ploits d'alors ne m'eussent bien mérité les » honneurs de l'épuration; mais Robespierre » avoit encore besoin de moi pour mettre en » pratique les grands principes sur lesquels » étoit fondée sa souveraine puissance, J'étois » dans l'ancienne société le linx qui lui dé- » couvroit sa proie que j'expédiois ensuite ici » sur mon ame et conscience avec toute l'a- » dresse et la célérité requise en pareil cas.

» Aussi, il n'est pas d'efforts que je n'aie faits » dans la nuit du 9 au 10 thermidor pour lui » prouver ma fidélité ; je n'abandonnai la par- » tie que lorsqu'un maudit décret de *mise hors* » *de la loi* eut fait déserter le plus grand nom- » bre de ses soldats. Cette lâche défection » m'ayant laissé presque seul, il fallut bien » me retirer pour ne pas sacrifier inutilement » une tête aussi utile que la mienne au grand » parti des égorgeurs. Je n'ai point faussé le » serment que je fis alors, de faire payer bien » cher aux amis de la convention le tour de » jarnac qu'ils nous avoient joué en se réu- » nissant à elle. Si un décret d'arrestation ne » m'étoit venu enlever au milieu de mes tra- » vaux, j'aurois fait à Maximilien Ier. un » hécatombe de trois à quatre cents patriotes » de la section Lepelletier seulement ; on peut » juger du zèle que j'y aurois mis, par le » nombre des têtes que j'ai immolées à la sû- » reté de mon ami Collot, lorsque j'étois bou- » cher-juré à la tuerie de Robespierre ».

La conscience des commissaires étant suffisamment éclairée, le président prononcera, d'après leur avis, l'admission de Chr.... au nombre des Jacobins épurés, et il lui sera fourni, ainsi qu'à ses autres confreres, une voiture pour se rendre au lieu de l'assemblée.

Ici le tribunal revolutionnaire suspendra pour quelques heures ses travaux épuratoires. Je vous promets le bulletin d'ordre de sa seconde séance.

BOREILLARD,
Secrétaire de l'épuration.

De l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits qui parle.